

## HERVE

## CONSEIL COMMUNAL

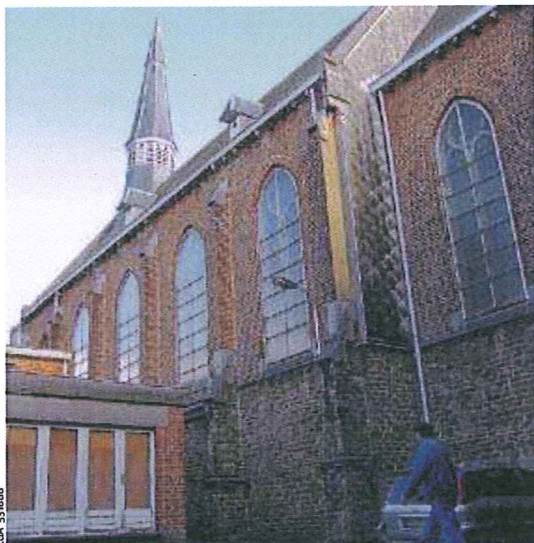
## Nouvelle vocation pour la chapelle

## EN DEUX MOTS

**Vélos** C'est suite à une suggestion du conseiller communal Damien Quittre (Écolo), que l'échevin de la Mobilité José Spits (cdH) a suivie, que la ville de Herve se porte candidate auprès de la Région wallonne pour bénéficier de subsides. Ceux-ci permettraient de réaliser toute une série d'aménagements pour favoriser l'utilisation du vélo dans la commune. Au niveau régional, seules six communes seront sélectionnées et se partageront un montant de 18 millions d'euros.

**Caméras** Le chef de file de HDM, Pierre-Yves Jeholet, a demandé au collège des nouvelles du dossier d'installation de caméras de surveillance, rappelant que ce projet était inscrit au budget de la commune depuis plusieurs années, mais n'avait pas encore abouti.

Des difficultés pour obtenir des informations de Belgacom sont survenues et en ont ralenti l'avancement, selon José Spits. Pierre-Yves Jeholet demande à la majorité de faire preuve de diligence dans l'aboutissement de ce dossier.



Le collège communal verrait bien la chapelle de l'ancien collège accueillir des activités culturelles et associatives.

## Ancien collège : la phase 2 en cours

Outre ce projet de réhabilitation de la chapelle de l'ancien Collège royal Marie-Thérèse, l'ensemble du complexe est entré depuis le printemps dernier dans sa deuxième phase de transformation. Pour rappel, alors que la première phase consistait à regrouper une partie des services communaux dans le bâtiment jaune, le chantier actuel concerne la partie du bâtiment en «L». La

première aile accueillera principalement la future salle de conseil communal et une salle de réception pour les cérémonies officielles. La seconde aile comportera aussi des bureaux et la salle de sports sera conservée. La dernière phase consistera en l'aménagement d'une place publique dans la cour et la remise en état de deux passages piétonniers. La fin de l'ensemble du chantier est prévue pour 2012.

Le collège communal projette de transformer la chapelle de l'ancien collège en un espace pour la culture et les associations locales.

● Benjamin HERMANN

L'ancien Collège Royal Marie-Thérèse est en train de vivre sa deuxième phase de transformation. Un nouveau projet est arrivé sur la table pour son ancienne chapelle. Présenté par le (nouvel) échevin des Affaires culturelles, Simon-Pierre Baiwir (cdH), il vise à en faire un lieu de culture et de vie associative locale, laquelle souffrirait d'un manque de place important. Plusieurs fonctions pourront ainsi lui être attribuées. «Ce serait un local de répétition pour les groupes de théâtre. On peut y voir un futur espace d'expositions, pas permanentes, mais bien temporaires. De temps à autre, on pourrait imaginer en faire un espace de concert».

Il s'agit donc dans un premier temps de faire appel à un architecte, qui mènerait une réflexion sur le devenir du bâtiment. Au niveau des travaux à réaliser, la majorité envisage «un lifting» plutôt qu'une transformation en profondeur. Les principaux travaux à réaliser concernent la réparation d'un vitrail et de certaines boiseries, un rafraîchissement général, «plus la volonté de l'équiper de matériel acoustique, etc.» et, pourquoi pas, un système de chauffage raccordé à la chaudière au gaz qui desser-

vira la salle de sports et l'administration toutes proches.

## L'opposition est sceptique

Si le besoin d'espaces voués à la vie culturelle n'est remis en cause par personne, l'opposition a d'une seule voix manifesté des réticences par rapport à la manière avec laquelle ce dossier a été élaboré par la majorité. «Des travaux légers», s'interroge Gianni Fabris (HDM), 82 000 € sont prévus. Je ne vois pas bien comment on peut arriver à faire ces travaux avec cette somme». Et le conseiller communal redoutant une note finale qui pourrait s'élever jusqu'à 250 000 €. Plus largement, tant du côté d'Écolo que de HDM, on reproche à la majorité de ne pas avoir associé l'opposition à la réflexion sur le devenir du site. «On voit que ce projet arrive comme ça, sans qu'on ait eu le temps de l'apercevoir ou même d'en discuter», lance Damien Quittre (Écolo). Le CHAC a pourtant été consulté et ses recommandations ont été intégrées au projet. L'opposition a eu droit à un mea culpa de Marie-Martine Schyns, puisque «ce dossier a été monté durant l'été, honnêtement, et puis une transition n'est pas toujours évidente». Pour rappel, son échevinat vient d'être repris par Simon-Pierre Baiwir.

«De toute façon, que ce soit lors de l'avant-projet ou du projet à venir, nous pouvons interrompre ce dossier si nous estimons qu'il ne vaut pas la peine d'être poursuivi», rassure José Spits (cdH). D'un commun accord, il a été décidé de reporter ce point à un prochain conseil communal, histoire pour l'ensemble des formations politiques d'avoir l'occasion d'en discuter entre-temps. ■

## Démolition d'une grande partie du site Chapelier

Le site de l'ancienne siroperie, à l'avenir, sera amené à être réhabilité de fond en comble. C'est du moins l'un des projets de la majorité, à savoir y instaurer un pôle d'attraction pour Herve. La réflexion doit encore être menée, mais commerces et établissements horeca devraient notamment faire partie du projet.

Alors qu'une partie du bâtiment a déjà été démolie (ainsi que la cheminée raccourcie) pour des raisons de sécurité, le reste des bâtiments va prochainement subir le même sort. Il ne s'agit cette fois plus de sécurisation du site, mais plutôt d'assainissement. Seul sera conservé le bâtiment comprenant l'ancienne presse, situé le long de la rue de la Clef, qui va faire l'objet de quelques travaux de maçonnerie uniquement.

Le montant de ce démantèlement s'élève à presque 125 000 €.

## Où en est le projet de distribution de poules ?

À l'instar d'une cinquantaine de ménages de Mouscron, les Herveiens vont-ils recevoir des poules ? L'idée avait été lancée en mars dernier par le conseiller communal HDM Marc Drougnet.

Il y voyait un excellent moyen d'éliminer de manière saine la masse de déchets organiques produite par les habitants, mais pas uniquement. «Cela permettrait d'avoir des œufs frais à peu de frais, relève Marc Drougnet. Mais aussi de valoriser le petit élevage et les poules de Herve, de se rapprocher de la nature et pourquoi pas de sensibiliser les jeunes via nos écoles.»

Dès lors, le conseiller HDM a posé la question au collège communal : à quel stade d'avancement est ce dossier ?

«En tant qu'échevin de l'environnement, je vais confier ce dossier à mon collègue échevin de l'Agriculture», ironise José Spits. Et Victor Beckers, justement, admet que «c'est vrai, je me suis hâté

très lentement».

Pour l'échevin de l'Agriculture, «l'idée est certes sympathique», mais aurait reçu un accueil circonspect auprès des éleveurs.

## «Ne pas réduire la poule à un Tamagotchi»

«Après avoir tâté le terrain auprès d'eux, il est vrai qu'ils craignent pour

l'image de la poule de Herve.» Grosso modo parce qu'il «ne faudrait pas réduire nos gallinacées à des moyens d'éliminer les déchets. Il faut se montrer un peu affectif avec la poule, ne

pas réduire la poule à un Tamagotchi.» L'échevin redoute donc un déficit d'image pour les poules locales. Une réserve injustifiée, pour Marc Drougnet, qui y voit un moyen de sensibilisation à l'art de l'élevage.

La réflexion plus avancée sur ce projet de distribution de poules, si elle a lieu, s'effectuera donc un peu plus tard. ■ B.H.



## Un audit supplémentaire pour le service d'incendie

Des pompiers de Herve et de Battice étaient à nouveau présents au conseil communal. Un audit aura lieu durant la fin de cette année.

Une petite vingtaine de pompiers de Herve et de Battice a une fois de plus tenu à être présents lors du conseil communal. Comme le mois dernier, quelques explosions de pétards devant d'Espace de l'Hôtel de ville ont marqué l'entame de la séance. «Nous ne sommes pas ici pour manifester, mais simplement pour rappeler que nous sommes là», indiquait l'un d'entre eux.

Pour rappel, lors du précédent conseil communal, les hommes du service d'incendie avaient exprimé leur mécontentement, estimant principalement qu'ils n'étaient plus en mesure d'assurer la sécurité des citoyens, notamment par manque de moyens et de matériel. Par ailleurs, des problèmes relationnels avec la hiérarchie du service d'incendie et certains sapeurs-

pompiers persistent. Ils demandent une réorganisation du service et l'arrivée d'un règlement d'ordre intérieur. Des revendications qui avaient incité les élus communaux à inscrire le service d'incendie dans la démarche qualité de la ville, à l'instar des autres services communaux. La décision ne rassurait que moyennement les pompiers.

Le comité de pilotage de cette démarche qualité, qui intègre l'ensemble des formations politiques présentes autour de la table du conseil communal, a entrepris d'étendre la démarche à un audit supplémentaire, spécifique au service d'incendie. Il sera assuré par la même société que celle qui se charge de la démarche qualité. Il en coûtera 23 474 €, TVA comprise. «Cet audit devrait voir le jour incessamment sous peu, avant la fin de l'année. On espère que ce travail donnera les ressources nécessaires pour approfondir et éclaircir une situation par moments un peu confuse», indique l'échevin José Spits (cdH).

Approuvée à l'unanimité, la décision de commander cet audit supplémentaire a été saluée par tous. ■ B.H.